

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



cliché © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Tweet apéro aux Archives	3
Le monument Marey	4-10
Le legs des époux Chauveau	11 et 12
La visite de l'ambassadeur de la Sublime Porte à Beaune	13 à 18
Adhésions 2017	19

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale : Isabelle BERNARD

Trésorier : Georges-Paul PETITJEAN

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Blog cbeblog.wordpress.com

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

Bulletin trimestriel

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY-BERTULETTI.

Ont participé à ce numéro :

Carole CHATEAU

Henri CHOVEAU

Sonia DOLLINGER

Sylvain FRANÇONNET

Marion LEUBA

Jean-François NEAULT

Imprimé par Beaune Copie Services,

3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Un blog pour notre Centre

Chers Adhérents,

Depuis les débuts de la Société d'histoire et d'Archéologie jusqu'aux années 2000, la relation de notre association avec ses adhérents n'avait guère changé : des courriers, des cartons d'invitation, des bulletins et des recueils imprimés sur papier constituaient l'essentiel de nos supports de communication.

Un premier grand pas avait été franchi par Michel Ropiteau avec l'ouverture d'une boîte mail et la création de 3 sites internet : www.cbeh.fr, www.chvv.fr et www.histoire-de-beaune.fr, mettant ainsi notre association de plain-pied avec son temps.

Cependant, il s'avère à l'usage que ces sites sont coûteux, difficiles à alimenter et, de ce fait, peu efficaces.

Par ailleurs, en quelques années, l'évolution très rapide des technologies s'est accompagnée d'une mutation tout aussi spectaculaire des relations humaines, et la vague des réseaux sociaux a littéralement submergé les anciennes pratiques.

Contraints d'évoluer, curieux aussi de tester ces formules qui ont séduit un si grand nombre d'internautes, nous avons souhaité remplacer nos 3 sites par un seul blog, cbeblog.wordpress.com.

Il présente l'avantage de pouvoir être alimenté sans pratiquer un langage codé spécifique, et nous espérons pouvoir l'enrichir et le faire vivre de façon plus dynamique.

C'est un essai et nous vous demandons de le tester. Allez sur ce blog, naviguez entre les différentes rubriques et donnez-nous votre avis. Mon souhait est qu'il devienne un outil familier pour trouver telle ou telle information sur l'activité de l'association et un véritable outil de recherche concernant l'histoire et le patrimoine du pays beaunois.

Je saisis l'occasion de ce dernier bulletin de l'année pour vous présenter également tous mes vœux pour une excellente année 2017, habitée par la passion de l'histoire.

Carole Chateau

Agenda du CBEH-SHAB et du CHVV

Samedi 11 mars 2017 à 15 heures

Conférence de Martine Breuillot

Le Beaunois Paul Decharme

Bibliothèque Gaspard Monge, entrée libre et gratuite.

Samedi 25 mars 2017 à 10 heures,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CBEH-SHAB-CHVV

Grosse Tour Marie de Bourgogne, Boulevard Perpreuil à Beaune.

L'Assemblée sera suivie d'un déjeuner et d'une visite insolite du patrimoine beaunois.

Samedi 1^{er} avril 2017

Visite de la Maison de Nicéphore Niépce

musée historique de la photographie et demeure où vécut

l'inventeur de la photographie à St-Loup-de-Varenes,

Horaires et conditions à préciser ultérieurement.

Autres manifestations

A la Bibliothèque Gaspard Monge

14 janvier 2017

Nuit de la lecture

A l'initiative du Ministère de la Culture aura lieu la première édition de la Nuit de la Lecture :

- 17h00-19h00 : Présentation des dernières productions de L'Atelier des Noyers, maison d'édition portée par Claire Delbard qui sera présente pour présenter son travail
- 19h00 : Speedbooking
- Heure à définir : Animation jeunesse
- 20h00-23h00 : soirée jeux sur le thème de la lecture

Notre bibliothèque

Les fonds de notre bibliothèque se sont dernièrement enrichis des acquisitions suivantes :

- Vauclair (Gilles) et Callabre (Didier), *La vie en Côte-d'Or pendant la Grande Guerre*, Editions Sutton, Saint-Avertin, 2013

Vauclair (Gilles) et Callabre (Didier), *Les Poilus de la Côte-d'Or dans la Grande Guerre*, Editions Sutton, Saint-Avertin, 2010.

Saccaro (Laurent), *Le goût du Moyen Age en Bourgogne, La Rochepot et les châteaux néogothiques (1820- 1940)*, Art, archéologie et Patrimoine, EUD, Dijon, 2016.

- Baboulet-Flourens (Pascale), *Les Lardillon de Bourgogne, Histoire sociale d'une famille de notables (1323-1972)*, Muret, 2016.

Nous invitons nos adhérents à venir consulter les revues et publications régulièrement reçues des sociétés correspondantes, ainsi que les dons d'ouvrages dont le CBEH a été récemment bénéficiaire.

Nos joies et nos peines

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur François Poillot ; survenu le 12 octobre 2016 après bien des souffrances. Homme juste et discret, fidèle adhérent du CBEH, nous présentons nos sincères condoléances à Madame Poillot son épouse, à ses enfants et à toute sa famille.

Le 25 novembre 2016 décédait Monsieur Roger Ratel. Archéologue inlassable, fondateur et animateur de l'Association culturelle et archéologique des Hautes-Côtes de Nuits, il a consacré de longues années à la mise en valeur du site de l'Ecartelot à Arcenant. Nous présentons nos sincères condoléances à Danièle Ratel, son épouse, ainsi qu'à sa famille et invitons nos lecteurs à relire les articles publiés dans les Recueils du CBEH, notamment : « La nécropole mérovingienne d'Arcenant, tome 10, 1991, « Les voies antiques du Beaunois et du Nuiton », tome 11, 1992 et « Notre pagus, le pagus arebrignus », tome 12, 1994. Roger Ratel s'est vu décerner le Prix Perriaux 1993 pour l'ensemble de ses travaux d'archéologie.

Madame Marie-Thérèse Bazeron nous a quittés le 4 novembre 2016, dans sa 87^{ème} année. Cette figure beaunoise a maintenu durant de très nombreuses années la brillante réputation de la pâtisserie de la rue Carnot, où sa mère avait eu l'honneur d'obtenir le titre de fournisseur de la famille royale d'Angleterre. Le CBEH présente également ses condoléances à sa famille.

Tweet-apéro aux Archives !

Les usages d'Internet et des réseaux sociaux dans les services culturels

Vendredi 2 décembre 2016

Programme de la journée Rencontre Tweet apéro du 2 décembre 2016
organisée par les Archives municipales de Beaune et la Bibliothèque municipale de Dijon

- Accueil à la Bibliothèque municipale de Beaune à partir de 11 h 45 (possibilité de visite du service pour les personnes arrivant le matin), apéritif / déjeuner.
- 13 h 45 : Accueil et présentation de la genèse du projet par les Archives Municipales de Beaune et la Bibliothèque Municipale de Dijon
- 14 h : Les Archives et la Bibliothèque de Beaune : des services hyper connectés, pourquoi, pour qui ? Débat, échanges avec la salle par Sonia Dollinger, Carole Thuillière et Sylvain Françonnet
- 14 h 30 : « Le patrimoine tisse sa toile : l'exemple de la bibliothèque municipale de Dijon » Débat, échanges avec la salle par Mathilde Siméant
- 15 h : Travailler sur l'image de son métier, une initiative personnelle devenue fédératrice : Archives et culture pop Débat, échanges avec la salle par Sonia Dollinger
- 15 h 30 : « Le patrimoine numérisé de Besançon : une médiation en ligne » par Bénédicte Hartwig
- 16 h : « Généalogie, du réel au virtuel » Débat, échanges avec la salle par Sophie Boudarel
- 16 h 30 : Les réseaux sociaux, communication ou médiation ? Débat, échanges avec la salle par Mathieu Sabarly

A l'issue de cette journée, les participants seront invités à visiter les Archives municipales de Beaune

Contact : archives@mairie-beaune.fr - 03 80 24 56 81

Le 2 décembre 2016, un groupe d'archivistes, de bibliothécaires et de personnels des musées connectés s'étaient donné rendez-vous à l'initiative des Archives municipales de Beaune et de la Bibliothèque Patrimoniale de Dijon à la Bibliothèque Gaspard Monge.

Des personnels hyper connectés ont donc initié pour la première fois en Bourgogne Franche-Comté ce type de rencontre afin de discuter des usages d'Internet et des réseaux sociaux dans les services culturels.

Médiation virtuelle, pratique de la généalogie en ligne : services connectés, patrimoine numérisé, « Archives et culture pop », de nouveaux concepts pour des métiers dont l'image change à la vitesse d'un tweet.

Il s'agit avant tout d'analyser la présence de nouveaux publics potentiels sur internet afin de capter leur attention et de leur proposer des contenus culturels mais aussi d'interagir avec eux pour leur faire toucher du doigt l'actualité des services culturels.

De vraies communautés se créent sur la toile permettant au grand public de dialoguer avec les services et de voir combien les structures culturelles peuvent être dynamiques et investies dans le monde virtuel.

Le monument Marey réalisé par Henri Bouchard : une œuvre atypique dans un contexte d'avant-guerre

Je vais vous parler du monument Marey réalisé par Henri Bouchard qui fut inauguré à Beaune le 31 août 1913. Tout d'abord une description précise en sera donnée, puis j'évoquerai le contexte social et politique dans lequel la commande a été passée. J'aborderai ensuite la carrière artistique d'Henri Bouchard. Et nous verrons enfin comment ce monument s'inscrit dans la sculpture figurative représentative de la III^e République, mais également en quoi il vient s'en démarquer par certains détails qui ne sont, au fond, pas si insignifiants.



Monument Marey actuel, après restauration, photo Musées de Beaune.

C'est un monument en pierre de Pouillenay, extraite d'une carrière située à une vingtaine de km au sud de Montbard. Placé sur un empilement de socles peu élevés, il est constitué de deux parties : une statue et une borne d'aspect cylindrique recouverte de sculptures. Il est signé et gravé sur la base de la sculpture « Bouchard 1911 ». Cette dernière est monobloc, tandis que la borne est appareillée. Le premier socle, qui est aussi le plus vaste fait office de plateau et vient créer la démarcation entre l'œuvre et l'espace urbain, ici la petite place Marey. Le second sert de support à la statue et à la borne. La statue traitée en ronde-bosse représente Marey, assis, qui tient de la main droite un chronomètre. L'ensemble est de facture réaliste et les vêtements du savant sont très simples : veste, pantalon gilet et chemise. Sa position plutôt anti-dynamique - il apparaît plus assoupi qu'en train de procéder à une expérimentation - est un peu paradoxale par rapport à l'idée que l'on peut se faire d'un homme qui a consacré sa vie à l'étude du mouvement. A ses pieds, un cylindre enregistreur, base de la méthode graphique et une feuille de notes. La borne elle-même est recouverte sur les trois-quarts de sa surface d'une frise de chevaux inspirée des chronophotographies à plaque fixe de Marey réalisées vers 1887. Cette frise est traitée en bas-relief, quasiment en méplats. Au-dessus de la tête des chevaux, un graphique obtenu par la méthode graphique mise au point par le savant à la fin des années 1850 et qui vient faire le lien avec le vol de goélands surplombant la borne.

A l'arrière de la borne, une plaque comportant des inscriptions que l'on peut parfaitement lire depuis la récente restauration effectuée par Jean Délivré :

« AU DOCTEUR E.J. MAREY COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR MEMBRE DE L'INSTITUT ACADEMIE DES SCIENCES MEMBRE DE L'ACADEMIE DE MEDECINE PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE CREATEUR DE LA METHODE GRAPHIQUE INVENTEUR DU CHRONOPHOTOGRAPHE DU CINEMATOGRAPHE, ETC... AUTEUR DE LA THEORIE DU MOUVEMENT DES ANIMAUX VOL DES OISEAUX SES CONCITOYENS, SES ADMIRATEURS, SES AMIS ».

On appréciera à sa juste mesure le « etc. » ... Mais revenons à la genèse de ce monument. La mort de Marey le 15 mai 1904 laisse un vide énorme à tous ceux qui l'ont côtoyé et aimé. Or comme on le sait, la nature a horreur du vide. Si à Paris, la mémoire du savant est perpétuée par l'Institut qu'il a créé en 1900, ainsi que par l'action de ses proches collaborateurs, Charles François-Franck, le Dr Hugo Kronecker, ou encore le biologiste et vétérinaire lyonnais Jean-Baptiste Auguste Chauveau, qui fut l'un de ses meilleurs amis, Beaune va de son côté très rapidement réagir.

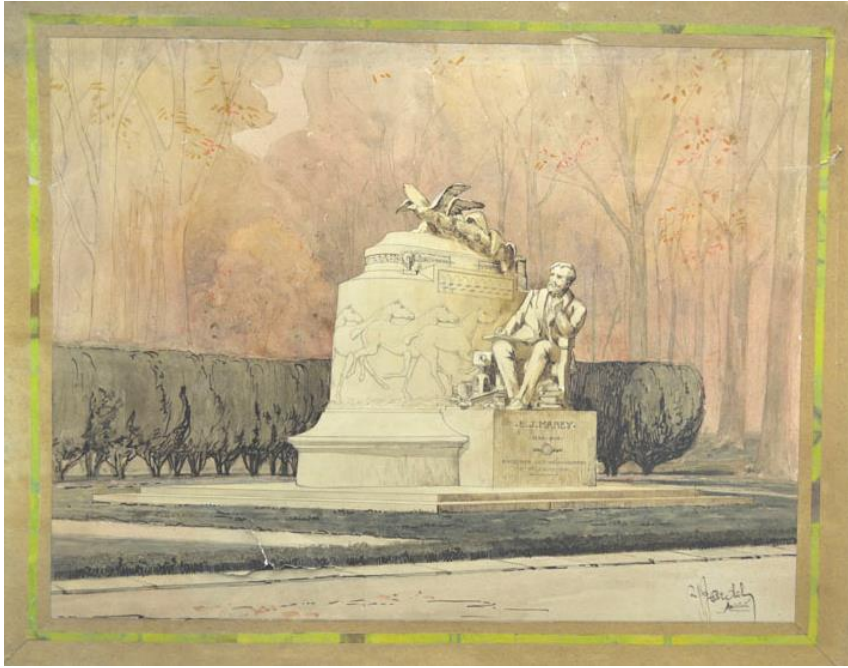
Acte 1 : l'Association internationale de l'Institut Marey lance le 13 août 1907, lors de son congrès d'Heidelberg, l'idée d'un monument commémoratif.

Acte 2 : l'idée est reprise au début de l'année 1908 par Auguste Dubois, alors principal du Collège Monge, qui crée un comité Marey, le « Comité d'action au monument Marey » composé en grande partie de représentants du monde médical. Auguste Dubois est l'un des personnages clés dans l'histoire de la réception de l'œuvre de Marey. Il a su utiliser l'importance du réseau des anciens élèves du Collège Monge, qui reçut sur ses bancs Gaspard Monge et Félix Ziem. Il sera d'ailleurs maire de Beaune de 1919 à 1929. Cette partie de notre histoire locale a été présentée de manière très éclairante dans le livret et l'exposition réalisés par les Archives municipales de Beaune à l'automne 2013.

Acte 3 : la Ville de Beaune qui a tout de suite été partie prenante, puisqu'elle a mis à disposition un terrain en décembre 1907, offre une subvention au comité nouvellement constitué. Le comité Marey lance alors conjointement avec la ville un concours d'architecture et une souscription publique nationale afin de permettre le financement du monument. Cette souscription rencontre un grand succès et vient démontrer à quel point Marey était alors populaire. La commune de Chagny qui fut le lieu de vie de Marey en Bourgogne s'associe également à ce projet fédérateur en organisant une levée de fonds au cours d'une grande fête musicale et littéraire, le 25 juillet 1909.

Lever de rideau pour Henri Bouchard. Le 10 janvier 1909, encouragé par le succès de sa sculpture d'inspiration médiévale *Pierre de Montereau* et fort de l'obtention du Grand prix de Rome en 1901, il écrit une lettre à Auguste Dubois. En voici un extrait : « *Le Monument Marey m'intéresse beaucoup à exécuter personnellement. J'ai de la reconnaissance pour le Dr Marey dont les travaux sur la locomotion animale m'ont souvent servi de renseignement pour l'exécution de plusieurs de mes ouvrages.* » Bouchard fait allusion à une frise en bronze présentant une course de chevaux ainsi qu'au *Défrichement*, un groupe en bronze composé d'un attelage de trois paires de bœufs vus à des moments différents. Le choix définitif qui a lieu le 14 mai 1910 se porte sur le groupe répondant au nom de Duplex. Sous ce nom de code se cachent Henri Bouchard et l'architecte dijonnais Régis Jardel. Le jury se compose de trois membres, Charles Masson, conservateur du musée du Luxembourg, originaire de Beaune, Alexandre Sandier, directeur des travaux d'art de la Manufacture nationale de céramique de Sèvres et le directeur de l'Ecole des Beaux-arts de Dijon, E. Boutellier. Il va saluer les qualités du projet Duplex « *qui dénote chez son auteur des qualités vraiment exceptionnelles tant du point de vue de l'exécution et de la composition que de la clarté de l'idée exprimée* », avant de conclure « *C'est une œuvre forte et saine qui satisfait pleinement l'esprit.* »

Acte 4 : L'inauguration a enfin lieu le 31 août 1913 sur la petite place désormais appelée place Marey, en présence de très nombreux Beaunois mais aussi de celle d'officiels dont le ministre des finances Charles Dumont, le maire de Beaune Jacques Vincent et le docteur Edmond Bouley. Cet événement fut même filmé par les actualités Gaumont ! L'architecte dijonnais Régis Jardel avait conçu un premier projet qui s'intégrait à la façade de la chapelle Saint-Etienne mais qui n'a finalement pas été retenu.



Jardel, dessin à l'aquarelle, projet non abouti, vers 1910 Musée Marey, Inv.2013-0-43

Dans sa seconde esquisse, il avait imaginé une amplitude plus importante dans le vol des goélands que celle du projet définitif. Le socle supportant la statue était aussi plus élevé. On sait par le témoignage de la belle-fille d'Henri Bouchard, Marie Bouchard, disponible dans sa thèse soutenue en mars 1980 intitulée *L'œuvre d'Henri Bouchard de 1900 à 1914*, que le sculpteur s'est beaucoup documenté pour réaliser l'ensemble. Il s'est notamment rendu à l'Institut Marey à Paris où il a pu voir les appareils et chronophotographies de Marey ainsi que certaines photographies le représentant. Il est probable qu'il a dû regarder au Louvre la célèbre *Frise des archers de Suse* réalisée en briques à glaçures colorées sous le règne du roi perse Darius I^{er} (522 et 486 av. J.C.) et qu'il s'en est inspiré pour la réalisation de la frise en bas-relief des chevaux.

Henri Bouchard est né le 13 décembre 1875 à Dijon et il est mort le 30 novembre 1960 à Paris. C'est ainsi qu'il assiste aux deux guerres mondiales. Il est également le témoin de la fin de l'art académique et de l'éclosion des avant-gardes avant 1914, auxquelles il n'a cependant pas participé. La période qui nous intéresse tout particulièrement est celle qui précède la réalisation du monument Marey commencé en 1910 et achevé en 1911. La thèse de Marie Bouchard, déjà citée, portant sur la période la plus féconde de l'artiste qui s'étend de 1900 à 1914, a été l'une de nos principales sources. Elle est subdivisée en trois grandes parties : de 1875 à 1901, jeunesse et formation ; de 1902 à 1906, séjour à la Villa Médicis et enfin 1906-1914, installation à Paris.

Né à Dijon d'un père menuisier et d'une mère couturière, le petit Henri passe ses vacances dans le village d'Aiserey en Côte-d'Or. Il va puiser dans ce monde rural pré phylloxérique tout un répertoire d'images qu'il traduira ensuite en termes de sculpture. Son père, qui a l'esprit curieux et ouvert, l'emmène de temps en temps visiter le musée des Beaux-arts de Dijon. Après son certificat d'études à la communale, il est mis en apprentissage chez un ornemaniste, le père Creusot. C'est là qu'il s'initie au travail de la pierre. En 1889, il rentre à l'École des Beaux-arts de Dijon où il apprend le modelage et l'anatomie. Marie Bouchard souligne l'influence de la conférence donnée en 1892 à Dijon par Louis Courajod sur le jeune homme qui a alors tout juste dix-sept ans. Le thème en est : *La sculpture à Dijon – l'école bourguignonne à la fin du 14^e et pendant le 15^e siècles*. Deux ans plus tard, il obtient une médaille d'honneur de son école et surtout une bourse départementale de trois ans, ce qui va lui permettre de poursuivre ses études à Paris. Une anecdote mérite d'être racontée : au moment de la remise de sa médaille en 1894, le jeune homme

rencontre Paul Bouchard, alors maire de Beaune, qui lui commande son buste, sans doute frappé par l'homonymie de leurs noms et par l'énergie qui se dégage de ce jeune compatriote. Ne sont-ils pas de proches voisins unis par une histoire commune ? Ce buste sera finalement coulé en bronze pour figurer au sommet d'un monument commémoratif installé dans l'entrée du parc de la Bouzaise. Il sera inauguré le 6 août 1899, soit un an après le décès du maire de Beaune. Mais le bronze sera fondu sur réquisition des Allemands en 1942.

A Paris, Henri s'inscrit à l'Académie Julian pour préparer le concours d'entrée à l'École nationale des Beaux-arts. Cette académie a la particularité d'accueillir les femmes artistes dès 1880. Parallèlement il intègre l'atelier du sculpteur Ernest Barrias qui fut prix de Rome en 1864. En 1895, il est reçu à l'École des Beaux-arts où il continue de suivre l'enseignement de son maître qui vient d'être nommé professeur. Il va y côtoyer les jeunes sculpteurs Charles Despiau, Paul Landowski et Victor Ségoffin, connu à Beaune pour avoir réalisé le monument dédié à Pierre Joigneaux. Son maître Ernest Barrias est un sculpteur réaliste qui a bien intégré l'art de la Renaissance. C'est lui qui a remporté le concours organisé à Paris en 1883 d'un monument destiné à exalter la France, qui se trouve actuellement sur l'esplanade de la Défense. Une œuvre à la fois puissante et patriotique qui participe à l'esprit de vengeance de la France humiliée par la victoire de la Prusse en 1870.

Henri Bouchard intègre très vite les mécanismes de la reconnaissance qui s'offrent à un apprenti-artiste. Il va ainsi se présenter plusieurs années de suite au concours du fameux Prix de Rome, mais sans succès. En 1900, c'est son camarade Paul Landowski qui l'obtient. Finalement, à force de travail et de persévérance, et aidé par la bourse octroyée par sa ville natale, il va toucher le Graal le 24 juillet 1901 avec l'œuvre intitulée *Exil d'Édipe et d'Antigone chassés de Thèbes*. Il est désormais Prix de Rome et ses proches peuvent être fiers de lui. Sa vie va alors basculer. Il part à la fin de l'année 1901 en Italie, à l'âge de vingt-six ans, où il va rester pensionnaire à la Villa Médicis les quatre ans réglementaires. Il y restera une année de plus. N'ayant jamais voyagé jusque-là, on imagine ce qu'il put ressentir. C'est en Italie que commence son œuvre personnelle. Il réalise de nombreuses petites figures pittoresques, prises sur le vif, comme en attestent ses croquis. Dès 1903, il commence à faire des recherches pour un *Monument au travail* qui ne sera jamais achevé. Cette période italienne est dominée par ces recherches sur les travailleurs : il crée un *Vendangeur bourguignon*, un *Faucheur*, un *Piocheur bourguignon* ... ce dernier étant acquis par l'État en 1905. Il est certain que les sculptures de Jules Dalou représentant des travailleurs, apparues dans les années 1890, ne le laissent pas indifférent. Entre 1905 et 1906, il profite des coûts accessibles proposés par les fondeurs italiens pour faire fondre trente modèles différents en bronze, ce qui va lui permettre de participer à des expositions.

Bouchard connaît le travail du grand sculpteur réaliste belge Constantin Meunier, qui est en sculpture l'équivalent de Gustave Courbet et Jean-François Millet en peinture. Meunier a réalisé de très nombreuses sculptures représentant des travailleurs, avec une empathie et un souci de réalisme jamais dépassés. A son retour à Paris en juillet 1906, Bouchard participe à l'exposition des œuvres des pensionnaires de Rome. Il a énormément produit pendant la période italienne. Il s'installe dans le quartier du Montparnasse, dans un atelier qui est aussi son lieu de vie. 1907 est une date charnière puisqu'il commence à s'intéresser à des sujets historiques bourguignons. Sa vie matérielle s'améliore, l'État lui achetant *La Carrière*.

En 1908, il réalise la statue Pierre de Montereau en pierre de Pouillenay qu'il présente l'année suivante au Salon des artistes français. Il en obtient une médaille d'or. Sa manière a changé par rapport à ses précédentes études de travailleurs. D'un travail en bronze, il est passé à celui de la pierre, sur le modèle des *ymagiers* du Moyen Âge. De figures de taille moyenne, il recherche à présent une plus grande monumentalité. Il puise ses sources d'inspiration dans la sculpture bourguignonne des 14^e et 15^e siècles dont le musée des Beaux-arts de Beaune conserve un très bel exemple : il s'agit d'une sculpture d'un

évangéliste réalisée au 14^e siècle, à la fois massive et puissante, composé de grands plans, et dont les plis du manteau retombent au sol. Dans *Pierre de Montereau*, sa référence au Moyen-Age est littérale puisque le personnage représenté, en réalité Pierre de Montreuil, est un architecte qui a vécu au 13^e siècle. La sculpture présente un modelé par grands plans qui viennent se couper par des angles francs. Il en résulte une œuvre austère, voire hiératique et grave qui correspond bien à son état d'esprit. On retrouve ce goût pour la simplicité dans la position frontale de l'architecte assis dont le seul attribut est un mètre tenu dans la main droite. Il y a là une volonté manifeste de rompre avec la sculpture académique de l'époque.

En 1909, Bouchard répond aux commandes du Ministère de l'agriculture : ses piocheurs, faucheurs et vigneron sont remis comme prix lors de concours agricoles. Mais surtout il va gagner avec son ami Paul Landowski le concours international du Monument de la Réformation à Genève. Il accède ainsi à une renommée qui dépasse le simple cadre de la France.

C'est à partir de la maquette en plâtre du groupe des quatre grandes figures centrales représentant les réformateurs du protestantisme que le jury a pris sa décision. Ce groupe est traité en moyen relief, tandis que des bas-reliefs sont placés de part et d'autre. Ce travail colossal va les occuper jusqu'en 1917. L'enjeu est complexe car il s'agit d'intégrer, dans un ensemble architectural existant, un hommage aux précurseurs de la nouvelle religion. Ce qui apparaissait sous forme de prémices dans *Pierre de Montereau* vient ici s'exprimer avec vigueur : recherche de monumentalisme, simplification, taille directe et construction de plans verticaux venant rompre avec une architecture soumise à l'horizontalité.

Entre 1910 et 1913, il va réaliser successivement, et sans aucune commande, une effigie du sculpteur flamand/bourguignon Sluter, actuellement exposée en bronze dans la cour de Bar du Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne à Dijon, puis le couple Nicolas Rolin et Guigone de Salins, installés dans la cour arrière de l'Hôtel-Dieu, qu'il n'est pas besoin de présenter ici (se reporter à l'analyse qu'en a faite Bertrand Tillier dans le Journal des expositions n°7 des Musées de Beaune, paru en 2002 à l'occasion de l'exposition *Henri Bouchard (1875 – 1960) Sculpteur*). En 1910, Bouchard est nommé professeur à l'Académie Julian. Il se marie le 10 juillet 1913 avec Suzanne Schneller, qui est d'origine allemande. Ils ont une fille en mai 1914. Le sculpteur Henri Bouchard s'oppose à la production académique de son temps. En installant ses modèles assis, en dédaignant les socles, en éliminant les allégories et les figures féminines idéalisées et en travaillant la pierre, il casse les codes de son temps.

Dans le domaine de la statuaire, il est à noter que seuls les intellectuels sont représentés assis : ainsi des statues de Voltaire par Houdon (1781), de Molière par Seurre (1844) et de Diderot par Gautherin (1885). Ce sont des exceptions qui viennent confirmer la règle : le grand homme est presque toujours debout ou juché sur un cheval ! La plupart des monuments rencontrés au XIX^e siècle présentent soit une composition pyramidale, soit un socle très imposant avec parfois les deux combinés. Il existe au moins trois monuments dédiés à Pasteur, décédé en 1895 : celui d'Arbois qui fut érigé en 1901, sur la base d'une souscription publique, celui de Dole par Antonin Carles en 1902 et celui de Paris sculpté par Alexandre Falguière en 1904, place de Breteuil. Dans ces trois monuments, on retrouve la présence d'un socle imposant permettant de créer une distance avec le regardeur. Il s'agit d'une volonté nettement affirmée de forcer le respect en changeant d'échelle. Pour Dole et Paris, c'est la composition pyramidale avec la statue juchée sur un très haut socle, tandis que des figures allégoriques en ronde bosse entourent la base. Bouchard n'est pas le seul à se rebeller contre le sacrosaint socle. Auguste Rodin a également rejeté cette contrainte dans l'une de ses œuvres les plus emblématiques *Les Bourgeois de Calais*, coulé en bronze en 1895.

En confrontant au monument beaunois le second Monument Marey réalisé par Paul Auban, qui fut inauguré le 3 juin 1914 par le président de la République Raymond Poincaré, on réalise bien la différence. Le monument parisien qui contient l'urne cinéraire de Marey et qui se trouve sur l'actuel stade Roland

Garros est le fruit d'un travail académique, ce qui n'est pas le cas du spécimen beaunois. Il fut érigé à l'initiative de l'association internationale de l'Institut Marey. L'œuvre en bas et moyen relief est conventionnelle. Le rendu anatomique est excellent, mais les capes qui flottent à l'arrière des cavaliers placés en surimpression sont assez grotesques.

Le monument de Beaune a fait l'objet d'une restauration toute récente à l'initiative de l'association des Amis de Marey et des musées de Beaune, avec le concours de la Ville de Beaune et le soutien logistique de la Fondation du patrimoine. Le travail en a été confié à Jean Délivré, spécialiste de la restauration de pierres anciennes, qui a à son actif le portail de Senlis ou encore le Puits de Moïse à la Chartreuse de Champmol. La pièce a reçu un traitement biocide puis un dégrasage à la brosse et à l'eau et enfin un rebouchage de certains joints. Cette restauration n'est assurément pas passée inaperçue aux yeux des Beaunois. Parmi les réactions diverses, il y a ce témoignage spontané que j'ai reçu d'un ancien employé des services techniques de la Ville. Il se souvient avoir vu chaque année, au moment de la Toussaint, un bouquet de chrysanthèmes placé au pied de la statue du grand homme par l'ancien boulanger de la place Marey.

On a vu que dans le monument Marey de Beaune, l'artiste avait créé un ensemble sculptural en rupture avec ce qui se faisait à l'époque : absence de socle important, mise en situation du personnage assis, absence d'allégorie pourtant récurrente ailleurs et de présence féminine exaltant les mérites du grand homme, enfin absence de composition pyramidale destinée à impressionner. Tout au contraire, un sentiment de présence immédiate dû à sa relative petite taille qui rend le monument familier à qui prend le temps de le regarder. Ceci nous amène à conclure sur le désir de simplification et de simplicité voulue par Bouchard qui ne cherche pas à plaire mais à aller à l'essentiel. Et l'essentiel ici, c'est de fixer la concentration du savant, dans le calme de son laboratoire, entouré par les sujets de ses études. En ce sens, les chevaux et les oiseaux peuvent être perçus comme des éléments symboliques, voire comme les attributs du savant. Il y manque l'étude de l'homme mais elle devient explicite à l'arrière de la borne.

Si Bouchard n'est plus présenté de nos jours, c'est que les retombées négatives de son voyage en Allemagne en 1942, en compagnie d'autres artistes français, existent sans doute toujours. Jusqu'en 2007, il était possible de visiter à Paris l'atelier/musée de cet artiste, entretenu par son fils et sa belle-fille. A cette date, son transfert a eu lieu dans les collections du musée La Piscine de Roubaix et il n'y a pas eu depuis de présentation. Le monument Marey s'inscrit dans cette volonté de la III^e République de rendre hommage à ses grands hommes, porté en particulier par les esprits positivistes du XIX^e siècle qui clament leur foi dans l'homme et dans le progrès moral.

En guise de conclusion, voici ce qu'écrit Anne Pingeot, historienne d'art spécialisée dans la sculpture du XIX^e siècle dans *Sculpture française XIX^e* – Ed. Réunion des musées nationaux, Paris 1982, p.38 : « *Les monuments publics se multiplient au XIX^e siècle, ce phénomène offre aux historiens de nos jours un terrain privilégié, comme le prouvent les études de M. Agulhon. La concentration urbaine a fait éclater les villes, entraînant la construction de nouvelles places et de nouveaux boulevards qui appellent un décor. Les régimes « libéraux » ont fait éclater le carcan qui limitait à la personne du roi le privilège d'avoir son effigie dressée aux carrefours. L'idéal enfin de la III^e République « l'éducation pour tous » va justifier l'établissement sur les places publiques d'une grande variété de monuments élevés aux citoyens exemplaires. Le but peut être politique – soit à l'échelle gouvernementale – soit à l'échelle régionale : à l'accélération du centralisme correspond une résistance : on exalte les valeurs locales en dressant un monument à l'enfant du pays (qui n'a trouvé qu'au loin la célébrité). La commande met aussi en valeur le Comité d'organisation. Il ne manquait pas de personnalités désintéressées mais beaucoup pensaient à leur discours d'inauguration.....Un peu d'immortalité rejaillit sur ceux qui s'occupent de le faire reconnaître. »*

Marion LEUBA

Le legs des époux Chauveau

En janvier 1948, le Conseil général de Côte-d'Or, approuve la répartition des sommes léguées au département par le Docteur Chauveau et son épouse. « *Nous qui avons connu le docteur Chauveau et qui venons de participer à une tâche que nous nous sommes efforcés de rendre équitable, nous n'oublierons jamais que le docteur Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or, président du Conseil Général, a été ce qu'on appelle un homme de bien et un grand mécène* », déclare Roger Duchet, président de la Commission des Finances¹. A périodes plus ou moins régulières, la presse nous apprend qu'un legs est effectué par telle ou telle personne en faveur de sa commune d'origine, d'une Association, etc. Mais dans le cas présent il s'agit d'une somme considérable : 54 millions de francs de 1948².



Henri CHAUCHEAU, Archives du Sénat

Né et décédé à Pouilly-en-Auxois, Claude Chauveau (1861 – 1940) était le fils d'un sellier de Pouilly. Enfant studieux et intelligent, il avait fait ses études secondaires au petit séminaire de Plombières-les-Dijon, grâce à une aide bienveillante, puis s'était dirigé vers la médecine et avait fondé en 1889 une modeste clinique consacrée à l'oto-rhino-laryngologie. Après des séjours dans les Facultés d'Allemagne et d'Autriche, il a été chargé de la laryngologie à l'hôpital Emile Loubet. Il a assuré la direction des Archives internationales de laryngologie à partir de 1902, a collaboré à de nombreuses revues médicales et participé à de nombreux colloques³.

A partir de 1889 il est attiré par la politique mais ce n'est qu'en 1900 qu'il accède à un premier poste de conseiller municipal⁴. Le 19 juin 1910, il est élu sénateur de la Côte-d'Or lors de l'élection partielle consécutive au décès du sénateur Henri Ricard.

Il emporte le siège au premier tour de scrutin par 552 voix contre 450 au général André, ancien ministre de la Guerre des gouvernements Waldeck-Rousseau et Combes⁵. Il est réélu au renouvellement du 7 janvier 1912, toujours au premier tour de scrutin, par 713 voix sur 1.009 votants.

Inscrit au groupe des indépendants, puis de l'Union républicaine, Claude Chauveau centre ses interventions sur les questions agricoles⁶. Elu conseiller général du canton d'Arnay-Le-Duc en 1913, il devient président de l'Assemblée départementale en 1919 et le restera jusqu'à sa mort en 1940. Réélu sénateur en janvier 1921⁷, il siège dans la commission de l'agriculture, dans la commission « hygiène, assistance, assurance et prévoyance sociales », et dans la commission de la comptabilité. En 1922, il est nommé président de la

¹ Il est également maire de Beaune et Conseiller de la République (On ne dit plus Sénat sous la IV^e République).

² La conversion en euros d'aujourd'hui a une signification limitée compte-tenu de la forte inflation de la période dite des 30 glorieuses et de la différence de pouvoir d'achat que représente une unité monétaire à près de 60 ans de différence.

³ Il a couronné sa carrière en 1913 par une imposante *Histoire de l'otologie française*.

⁴ Il a conservé ce mandat jusqu'en 1925, date à laquelle il fut battu d'une voix.

⁵ Il a dû démissionner en novembre 1904, à la suite de « l'affaire des fiches » rassemblant des informations sur les préférences politiques et religieuses des officiers.

⁶ En 1916, il dépose une proposition de loi tendant à faciliter le remembrement.

⁷ Il est de nouveau élu au premier tour de scrutin, par 848 voix sur 996 votants.

Commission de l'hygiène, de l'assistance, de l'assurance et de la prévoyance sociales⁸, un domaine dans lequel il va s'investir parallèlement à celui de l'agriculture⁹.

Le 20 février 1932, il devient Ministre de l'Agriculture dans le troisième cabinet André Tardieu. Le cabinet est renversé dès le 10 mai et il expédie les affaires courantes jusqu'au 3 juin. Son activité reste centrée sur les questions agricoles et les affaires sociales¹⁰ jusqu'à son décès. « *Nous ne le verrons plus, à la place qu'il venait prendre fidèlement ici, déclare Jules Jeanneney, président du Sénat lors du décès de son collègue le 27 février 1940. Retrouvons-le dans les lignes que voici, écrites en tête d'un de ses livres : « C'est vers la terre que sont allées les nostalgies de mon adolescence studieuse. C'est près de la terre que dans la maturité de ma vie, je trouve le repos et la paix, en attendant l'heure où, accueillante, elle me prendra dans son sein, comme fait une mère de son enfant lassé. » La terre d'Auxois va recevoir notre collègue. Qu'elle lui soit légère, il l'aima bien. Notre pensée l'y rejoint, faite de nos regrets attristés. »*

Après le décès de Madame Chauveau, le patrimoine des époux est légué au département de la Côte-d'Or. Sis en Côte-d'Or, en Bretagne, dans la Haute-Loire et à Paris, il se compose de maisons avec mobilier, de nombreuses fermes, forêts et pâturages. Dans son testament, Mme Chauveau avait signalé que 60 % du legs devaient revenir aux bureaux de bienfaisance des communes des cantons d'Arnay-le-Duc et de Pouilly-en-Auxois, 20 % et à des œuvres s'intéressant aux familles nombreuses.

Les Bureaux de bienfaisance des cantons d'Arnay-le-Duc et de Pouilly reçoivent 32.868.000 frs. Plusieurs œuvres de Beaune et du pays beaunois reçoivent des sommes conséquentes :

Goutte de Lait de Beaune : 150.000 frs¹¹ ; l'Aide aux Mères et Crèches de Beaune : 150.000 frs ; l'Aide Familiale du Mouvement Populaire des Familles de Beaune : 50.000 frs ; l'œuvre des Fils de France à Beaune : 350.000 frs ; Société Beaunoise de Protection de l'Enfance : 400.000 frs ; Orphelinat de Rochefort, à Nolay : 400.000 frs ; Colonie de Vacances d'Evelle : 900.000 frs¹².

Henri CHOVEAU

⁸ Il intervient à ce titre dans la discussion de la proposition de loi étendant la législation sur les accidents du travail aux domestiques.

⁹ Il va intervenir en faveur des assurances sociales, de la répression des fraudes sur les sirops et liqueurs de cassis, du droit des bouilleurs de cru.

¹⁰ Il se penche chaque année sur le budget de l'agriculture et travaille sur l'assainissement des marchés du vin et de la viande, l'arrachage facultatif des vignes, l'office national interprofessionnel du blé, à la médecine vétérinaire, à l'accord international pour la réglementation de la production et de l'écoulement du sucre sur le marché mondial, tout en continuant à s'intéresser à la législation du travail.

¹¹ Notons que cette œuvre s'installe dans un nouveau local, place Fleury en juin 1948 et reçoit une subvention de 250 000 francs de la ville de Beaune. Cf. *Beaune informations*, 30 juin 1948.

¹² *Beaune informations*, 21 janvier 1948.

**Sous la menace de la Sublime Porte,
Une mésaventure réelle ou Imaginaire du Conseil de Ville
de Beaune en 1721**

Les Dijonnais sont prompts à rire des Beaunois, la chose n'est pas nouvelle. Le récit que rapporte le Frère Jean-Baptiste Pissaud de la réception de l'ambassadeur passant par Beaune en revenant de Paris, en 1721, a dû faire leurs délices.

Le texte suivant est extrait d'un ouvrage manuscrit aimablement prêté par Monsieur Alphonse Chavroche, un de nos fidèles adhérents :

Recueil des meilleurs auteurs grecs, latins et français, augmenté de plusieurs histoires avec les citations, et de bons mots sur différents sujets, le tout rédigé par ordre alphabétique, par F.J.B.P. Chanoine régulier de l'Ordre du Saint-Esprit à Dijon, 1735.

Cet ouvrage porte également un autre titre plus explicite sur l'identité de l'auteur :

Recueil de pièces et d'histoires sur différents sujets par Frère Jean-Baptiste Pissaud, chanoine régulier de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier et Commandeur du même ordre de Bar-sur-Aube, 1735.

On y trouve notamment le récit imagé de la réception offerte par le Conseil de Ville de Beaune à l'Ambassadeur turc, qui eut lieu selon l'auteur en 1720.



Recueil de pièces et d'histoires sur différents sujets par Frère Jean-Baptiste Pissaud, portrait de l'auteur et page de titre, collection personnelle de M. A. Chavroche

« Lettre de ** à un de ses amis, ou il lui fait la relation de la façon avec laquelle Mrs du Magistrat de la Ville de Beaune reçurent l'Ambassadeur turc lorsqu'il y passa en 1720, de Dijon ce 2 octobre 1720 »

« Monsieur et Chers amis,

J'ai cru qu'au lieu des nouvelles que vous me demandez, je pouvais vous envoyer la relation de ce qui s'est passé à Beaune au passage de l'Ambassadeur turc ; et qu'en un lieu où vous ne songez qu'à vous délasser l'esprit, vous pourriez accorder à l'entretien de cette narration quelques-uns de ces moments que vous dites de temps perdu. J'espère que, dans la solitude où vous êtes, elle vous divertira agréablement, puisque vous y remarquerez avec plaisir l'étendue d'esprit du Magistrat de la dite ville qui, de tout temps, s'est distingué tant par ses actions que par la simplicité de ses répliques.

Ce fut le treize du mois d'aoust que Mehemet Effendi arriva à Dijon où il séjourna trois jours. Pendant lequel temps Messieurs de la Ville de Beaune, pour ne lui pas faire une réception qui fût du commun, imaginèrent que pour se distinguer des autres villes qui avaient l'honneur de le recevoir depuis son départ de la Cour, il lui fallait faire une harangue en langue arabe, ou en turque qui, parmi eux, est la langue la plus polie^{*13}. Pour cet effet, il fallait trouver une personne qui sût cette langue, et qui eût assez de bon sens et de mémoire pour traduire et pour apprendre le compliment qui leur avait été envoyé de Dijon.

Ils s'avisèrent donc qu'il y avait dans le faubourg de la Bretonnière un maréchal (qui s'appelait Monsieur Nicolas), lequel faisant son tour de France¹⁴ s'était embarqué pour passer en Italie. Le navire sur lequel il était monté fut malheureusement attaqué par un vaisseau algérien, lequel, après un rude combat, fut enfin obligé de se rendre ...

L'équipage fut conduit à Alger où ces pauvres infortunés, après quelques jours de repos, furent exposés au Bésestin, qui veut dire marché, ou le lieu où l'on expose en vente. Les esclaves qu'ils ont faits sur les chrétiens de l'un et de l'autre sexe ... Maître Nicolas fut donc vendu, mais dans son malheur il eut le bonheur de tomber entre les mains du Baseha qui pour lors était à Alger.

Comme il ne manquait pas d'esprit, il sut si bien s'attirer l'amitié de son maître qu'il le mena avec lui à Constantinople lorsqu'il fut appelé à la Porte pour être fait vizir. Pendant dix-sept ans qu'il resta dans son esclavage, il s'appliqua de cette sorte à l'étude des langues du pays, qu'en peu de temps il surpassa de beaucoup les naturels, ce qui plut tellement au vizir qu'il ne le regardait pas comme esclave, mais comme une personne à qui il donnait toute sa confiance, de sorte que pour récompense de ses services, il lui accorda en mourant, par son testament, non seulement la liberté, mais encore une somme pour retourner en son pays.

Il y avait peu de temps qu'il était de retour lorsque l'Ambassadeur passa en France : ainsi, il ne pouvait avoir encore oublié une langue à laquelle il s'était tant appliqué. Le Maire l'envoya donc chercher par un de ses valets de ville. Comme il ne se savait aucune mauvaise affaire, il fut surpris de voir chez lui un tel manteau qui lui ordonna de la part du magistrat de le suivre. Sa surprise fut encore plus grande lorsqu'il se vit conduire à l'Hôtel de Ville où tous ces Messieurs du Conseil étaient assemblés. Monsieur le Maire lui dit aussitôt de se rassurer, que ce n'était pas pour lui faire peine qu'il l'avait envoyé chercher, mais que c'était un service qu'il attendait de lui, de même que ces Messieurs. Il lui expliqua ensuite le dessein qu'ils avaient formé de faire prononcer en langue turque la harangue qui leur avait été envoyée, qu'il savait qu'il n'ignorait pas cette langue, et qu'ainsi il ne lui serait pas difficile de la traduire pour que l'un d'eux pût l'apprendre.

¹³ Les Turcs tiennent à grandeur de n'entendre autre langue que la leur.

¹⁴ C'est l'ordinaire des garçons maréchaux

Nicolas ne fit point de difficulté de les servir ; mais il leur remontra que la prononciation en étant difficile, celui qui la débiterait ne s'en tirerait pas avec honneur, inconvénient qui embarrassa très fort ces Messieurs ! Mais le dessin était formé, il fallait l'exécuter. Monsieur le Maire, qui était fécond en expédients, lui proposa de la prononcer lui-même, que comme il était homme comme eux et fier compatriote, on le revêtirait sans scrupule d'une robe de magistrat, qu'il marcherait de pair avec lui, qu'il y en avait eu bien d'autres que lui qui l'avaient porté qui ne l'égalaient pas en esprit, enfin que ce serait lui qui rétablirait l'honneur des Beaunois, que ces prédécesseurs avaient perdu par leur peu d'expérience et de capacité.



Recueil de pièces et d'histoires sur différents sujets par Frère Jean-Baptiste Pissaud, la réception de l'Ambassadeur, collection personnelle de M. A. Chavroche

A de si pressantes sollicitations, il fallut se rendre : on lui remit aussitôt le compliment qu'il traduisit avant que de sortir et leur promit que, le lendemain, il viendrait le débiter en plein conseil. Il ne manqua pas à sa parole, il y fut même des premiers. Monsieur le Maire et les autres magistrats s'y trouvèrent avec une grande partie des principaux habitants, qui levaient des oreilles aussi grandes que celles de leur frère qu'ils avaient pêché pour un brochet dans leur fossé. Lorsqu'ils ouïrent parler un langage qu'ils n'avaient jamais entendu, leur surprise fut encore plus grande de la bonne grâce avec laquelle Maître Nicolas débitait une marchandise qui n'était pas de la boutique d'une personne de son métier.

Il ne s'agissait plus que du cérémonial, qui sans doute devait convenir au compliment, savoir si l'on ferait la révérence à la turque ou à la française. Les voix furent prises de part et d'autre, et l'on convint que l'assemblée qui serait de la suite de Nicolas ferait la même chose que lui.

Voici, chers amis, un fait qui ne manquera pas de vous surprendre. L'Ambassadeur étant arrivé, Maître Nicolas et Messieurs les magistrats se rendirent aussitôt en bel ordre à l'hôtel qui lui avait été préparé. L'Ambassadeur étant averti que le Maire et les échevins s'avançaient pour lui faire compliment, se leva aussitôt pour les recevoir. Nicolas, d'un air effronté, lui fit la révérence à la turque, de même que ces Messieurs qui l'accompagnaient. Il prononça ensuite sa harangue d'un ton à se faire entendre de tous ceux qui étaient dans la salle. L'Ambassadeur fut surpris d'entendre parler une langue qui n'était pas commune aux Français, ce qui l'obligea de lui demander s'il n'était point Turc renégat. Il lui répondit que non, qu'il avait appris cette langue en Turquie pendant qu'il y était esclave, où il avait fait malgré lui un séjour de dix-sept ans. Il lui raconta ensuite comme il avait eu sa liberté.

L'Ambassadeur, qui était un homme fort attaché à sa religion, ne se contenta pas de ses réponses, il le menaça de le faire arrêter s'il ne lui déclarait pas la vérité. Nicolas, voyant qu'il n'y avait point d'autre voie pour se tirer d'affaire que de lui faire connaître qu'il n'était pas circoncis, leva aussitôt sa robe et lui fit voir qu'il ne manquait rien chez lui.

Messieurs du Magistrat, s'imaginant que ce qu'il en faisait était du cérémonial, firent aussitôt la même manœuvre, ce qui étonna tellement l'Ambassadeur que, pour ne rien perdre de sa gravité, il se retira en son appartement où il ne put s'empêcher de rire de la simplicité des Beaunois.

*Adieu, mon cher, lorsque j'apprendrai la suite de cette Beaunoise, je me ferai un plaisir de vous en faire part. Je suis plus qu'à personne, votre cher *** »*

Cette visite n'a pas eu lieu en 1720, comme l'indique notre conteur, mais en 1721 : le registre des délibérations de la Ville de Beaune rend compte le 2 août des instructions datées de Paris, 29 juillet 1721, pour la réception de l'ambassadeur de la Porte ottomane qui, revenant de Paris, doit passer par Beaune le 15 août. Le Conseil donne notamment l'ordre aux habitants du faubourg Saint-Nicolas et de la Bretonnière de débarrasser la rue des charrettes, tombereaux, bancs, pierres, etc., et combler les trous de la chaussée avec du gravier¹⁵. Il est demandé au Chapitre d'avancer au matin la procession de la fête de « *Nostre Dame* », aux habitants d'être en armes pour la réception, et les habitants qui ne se sont pas présentés à la revue sont mis à l'amende.

Le registre des délibérations consigne le récit suivant :

« Le vendredi quinze août 1721, l'ambassadeur turc est arrivé en cette ville environ le midi, il y avait près de cinq cents hommes sous les armes que l'on avait divisé en trois parties. La première partie était en haie depuis la barrière de la porte de St Nicolas, de chaque côté [de la rue] en entrant dans la ville, à la tête de laquelle première partie était le sieur Blaise Loppin, échevin, capitaine de la revue, la seconde partie était postée devant l'hôtel de ville¹⁶ et en haie aussi de chaque côté en descendant du côté de l'église Saint Pierre. M. Routy, substitut, enseigne de la revue, était à la tête avec le drapeau. Et la troisième partie à la tête de laquelle était Mr Genglaire, échevin et lieut. de la revue, était plus bas en haie, jusqu'à la maison de Monsieur le Président Bonnet de Chailly qui était préparée pour y recevoir ledit Ambassadeur, à l'arrivée duquel il a été fait une décharge de douze pièces de canon, et étant entré dans la ville, il a passé par le milieu de toute la mousquetterie avec quelques seigneurs turcs qui étaient dans des carrosses et des chaises, et un grand nombre de Turcs à cheval qui l'escortaient, commandés par des officiers. Et s'étant rendus dans la maison dudit sieur Bonnet, le même jour sur les cinq heures après-midi, Messieurs, qui

¹⁵ Archives Municipales de Beaune, 1 BB 69 Registre des délibérations 1711-1723

¹⁶ L'hôtel de Ville est alors situé place Monge et la rue descendant de la porte Saint-Nicolas est la rue de Lorraine, dite de Lille.

s'étaient assemblés à l'hôtel de ville en robe violette, avec le conseil de ladite ville en robe noire, ont été en corps. Et étant entrés dans la chambre du Sr Ambassadeur, après avoir été fait de la part de chacun de ces messieurs de profondes révérences, Mr le maire s'étant avancé au milieu de la salle lui a fait compliment, tant à la louange du grand seigneur que sur le mérite particulier dudit ambassadeur, ainsi que de sa cour, disant qu'il ne pensait de le voir en cette ville. Le compliment fait, Mr le maire a repris sa place. Le truchement¹⁷ de l'Ambassadeur, qui était à ses côtés, lui a expliqué ledit compliment et ledit ambassadeur a répondu audit truchement qui a fait un remerciement gracieux à la compagnie. Après quoi l'on a fait asseoir tous ces messieurs de l'ordre dudit l'Ambassadeur et plusieurs gens leur ont apporté à manger des cerises confites qui étaient dans de petites tasses de porcelaine avec des petites cuillers d'argent à prendre le café. Et chacun a mangé de ces cerises, après quoi l'on a aussi apporté le café à chacun de ces messieurs qui ont aussi bu chacun un gobelet, et peu de temps après ils se sont retirés dans le même ordre qu'ils étaient entrés, après avoir fait audit ambassadeur de profondes révérences, auxquelles il n'a répondu que de sa tête et sans se lever, mais fort gracieusement, cette cérémonie a été suivie d'un présent composé de confiture et de pâtisserie qui a été offert par deux députés audit ambassadeur, qui a remercié et qui en a paru fort content. Et le lendemain, ledit ambassadeur étant parti avec tout son cortège, à cinq heures du matin, il a encore été fait une décharge de douze pièces de canon ».

Aucun document ne permet donc de vérifier qu'on ait eu recours à un habitant de Beaune pour la présentation du compliment, ni que ce compliment ait été fait en langue turque, ce qui rend bien difficile un commentaire du plaisant récit du Frère Jean-Baptiste Pissaud. Les jours qui suivent le départ de l'Ambassadeur sont très occupés par les préparatifs du grand *Te Deum* et des réjouissances ordonnées par le roi à l'occasion du rétablissement de sa tante. Il n'est plus question de cette réception.

Aucun compte de dépenses, aucune instruction officielle sur l'organisation de la réception ne figurent dans les archives municipales pour cette année 1721.

Nous pouvons cependant avoir une idée de la charge que représentait, pour une petite ville comme Beaune, les tracas et les frais de réception d'un tel cortège : Méhémet Saïd Pacha, ambassadeur de la Sublime Porte, débarque à Toulon à l'automne 1741 et remonte la vallée du Rhône en direction de Paris où Louis XV, qui espère ardemment son soutien diplomatique, le recevra à la Galerie des Glaces. Il est donc important que le cortège soit reçu avec tous les honneurs dans les villes se trouvant sur sa route.

Et cette fois, les archives municipales contiennent des données précises¹⁸ :

« Mémoire pour servir d'instruction sur les honneurs qui doivent être rendus à l'ambassadeur de la Porte dans les villes et lieux où il aura à passer pour venir de Toulon à Paris.

Dijon, 17 novembre 1741 : lettre de Varenne, subdélégué de la Généralité de Bourgogne, indiquant aux municipalités le trajet que suivra le cortège de l'ambassadeur :

La suite partie de Nîmes pour arriver à Paris marchera sur deux colonnes, la première arrivant à Lyon le 18 ou le 19 novembre, la seconde à la tête de laquelle est l'ambassadeur, arrivant le 20 ou le 21.

Le logement sera le même que ce qui avait été fait en 1721 pour le retour de l'ambassadeur en Turquie. Le prix des denrées et provisions sera payé sur les fonds du roi. L'escorte doit être de 30 cavaliers, avec leur commandement, 2 brigades de maréchaussée et 1 compagnie de grenadiers dans les

¹⁷ Il s'agit de l'interprète. Lors de la visite de 1742, on le nomme drogman. Ce mot, utilisé entre les XII^e et XX^e siècles, vient de l'arabe tourdjoumân, traducteur.

¹⁸ Archives Municipales de Beaune, carton 2 n° 28, Cérémonial et état des dépenses pour l'entrée de l'Ambassadeur de la Porte Ottomane à Paris, qui doit passer le 29 novembre à Beaune. (17 pièces)

villes où le cortège couchera, et un détachement de 45 soldats de l'hôtel royal des Invalides, escorte dont l'hébergement, la nourriture et le fourrage est à prévoir par le fournisseur adjudicataire de l'Etape. Quant aux honneurs à rendre, les instructions sont établies par M. le Marquis de Breteuil ».

En marge de ces instructions figure une mention confirmant l'arrivée des 45 soldats de la Compagnie de St-Julien de l'Hôtel royal des Invalides le 25 ou le 26 novembre. Plusieurs interprètes font partie de l'équipage.

« La première colonne se compose du trésorier de l'ambassadeur, d'un officier de cavalerie, celui qui présente la serviette, le pourvoyeur, le contrôleur pour la dépense, trois huissiers de l'intérieur, deux amis du gendre de l'ambassadeur, un drogman¹⁹, un entrepreneur français et plusieurs autres comme valets, etc., soit 70 Turcs, 80 chevaux et 20 palefreniers français.

La seconde colonne comprend l'ambassadeur, son fils, son gendre, son secrétaire, son aumônier, son trésorier, trois maîtres de cérémonie, son porte épée, un officier de l'intérieur, le dépositaire du Bul [?], le gouverneur du fils de l'ambassadeur, le secrétaire du Trésor, son médecin, deux drogman, M. de Joinville, M. le Chevalier de Castellane, M. de Laria, le Baron de Nuclein, M. Peissonnet, le secrétaire de M. de Joinville, M. de Bassigny, un entrepreneur et autres personnes domestiques, valets et palefreniers, en tout 80 Turcs, maîtres et valets, 18 Français, maîtres et valets, 30 palefreniers français et 100 chevaux ».

Dans les instructions du commandant en chef de la province, le Comte de Saulx-Tavannes, en date du 24 novembre 1741, la liste des provisions établie pour la réception prévoit :

Pour la 1^{ère} colonne

5 moutons en vie
20 poules
10 poulets
20 livres d'oignons
30 livres de farine
100 œufs
30 livres de beurre,
6 livres de sel
2 livres de raisins secs
Herbages en poireau, céleri,
chicorée, épinard et oseille
15 livres de chandelles
20 pots de lait
130 livres de pain qui ne soit guère
fait, et du jour un pain d'une livre
1 pot de vinaigre
2 dindons
Fruit en pommes poire raisins etc.
300 livres de charbon
2 voitures de bois

Pour la 2^{ème} colonne

9 moutons en vie et du gibier
9 livres d'amidon
5 livres de chandelles
10 livres de pois
4 livres d'oignons, ail et vinaigre
30 œufs
30 poules et poulets
2 dindons
25 litres de lait
2 livres de prunes et abricots
25 citrons
Herbes et salades
50 livres de charbon
1 livre d'amandes
10 livres de poisson ou environ
30 livres de beurre
1 pot au feu pour l'ambassadeur à la
dinée, composé de mouton, bœuf et
une poule, deux poulets en
particulier prêts à mettre à la broche,
sans être ni piqués ni bardés de lard

La note indique également de « tenir les biauxdes et autres choses nécessaires pour une table de douze à quinze couverts à la française. »

¹⁹ Traducteur.

« *L'Ambassadeur veut très peu de chose à son dîner, une bonne soupe, quelques poulardes, poulets ou pigeons suffiront, le tout sans lard. Il faut qu'il y ait de quoi nourrir trois ou quatre personnes [...] Quant à la table de M. de Joinville, elle doit être de dix-huit couverts y compris MM. Les officiers de la Garde et de l'Escorte* ».

« *La bourgeoisie doit prendre les armes et border la haie depuis la porte par où l'Ambassadeur entrera jusqu'à son logement, et le jour où il sortira, depuis son logement jusqu'à la porte par où il sortira, tant dans les villes où il couchera que dans celles où il fera halte et dînera. Dans les villes seulement, le maire, échevins ou consuls doivent venir dans l'endroit où l'ambassadeur logera, et au moment de son arrivée pour faire un compliment court et apporter en même temps leurs présents de ville, et s'adresser pour cela à M. de Joinville qui présentera à M. l'Ambassadeur Mrs. Les maires, échevins ou consuls, ainsi que Mrs. Les subdélégués.* »

« *Lorsqu'il arrivera dans une ville ou autre lieu de son passage, les maires et consuls se rendront à la porte pour lui faire compliment et il marchera entre le Sr de Joinville, Gentilhomme Ordinaire, qui sera à sa droite, et le maire à sa gauche, jusqu'à l'Hôtel de Ville ou jusqu'à la maison qui lui aura été préparée à travers une haie de troupes, s'il y en a, ou des habitants armés, et au bruit d'une décharge de canon où il y en aura.*

Il faut observer que si l'Ambassadeur entrait à cheval et qu'il ne voulût pas descendre pour recevoir le compliment des maires et échevins à la porte de la ville, ils ne lui pourraient faire qu'après son arrivée dans la Maison de Ville ou autre qui lui sera destinée ».

Le calendrier est finalement fixé :

Première colonne : départ de Lyon le 24 nov. 1741, le 25 à Mâcon, le 26 à Tournus, le 27 à Chalon, le 28 à Beaune, le 29 à Dijon.

Deuxième colonne : départ de Lyon le 26, 26 dîner aux Echelles, coucher à Villefranche, le 27 dîner à Maison Blanche coucher à Macon, le 28 dîner à Montblet coucher à Tournus, le 29 dîner à Sennecey coucher à Chalon, le 30 dîner à Chagny coucher à Beaune, le 1^{er} décembre dîner à Vougeot, coucher à Dijon.

A la veille du passage de la seconde colonne, Chagny n'a rien prévu pour le dîner de l'ambassadeur et c'est Beaune qui pourvoit à tous les approvisionnements. La lettre datée du 6 décembre 1741, signée du comte de Saulx-Tavannes, ne peut que mettre du baume au cœur de Pierre Gillet de Grandmont et de ses échevins :

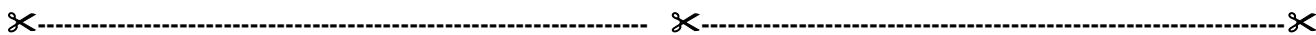
« *On ne peut trop louer, Messieurs, l'attention que vous avez apportée à l'exécution des ordres que je vous ai adressés à l'occasion du passage de l'Ambassadeur de la Porte : j'informe M. le Cte de St Florentin de tout le zèle avec lequel vous avez rempli les ordres du Roi, afin qu'il en rende compte à Sa Majesté. Je suis, Messieurs, très porté à vous obliger dans les occasions qui s'en présenteront* », signé Saulx Tavannes.

Le 11 janvier 1742, l'ambassadeur de la Sublime Porte était reçu avec faste dans la Galerie des Glaces par Louis XV qui, empêtré dans la guerre de succession d'Autriche, accordait grand prix à l'alliance de l'Empire ottoman.

Yvette DARCY

Le CBEH-CHVV remercie ses fidèles adhérents de bien vouloir s'acquitter de leur cotisation 2017 et leur souhaite une très belle année au fil des différentes publications et actions qui seront organisées pour eux.

Une simplification de cette grille de tarifs sera proposée à la prochaine Assemblée Générale : venez donc nombreux, nous aurons besoin de votre vote.



PRIURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

**CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE**

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68
Site internet : www.cbeh.fr ; *courriel* : contact@cbeh.fr

CENTRE D'HISTOIRE DE LA VIGNE ET DU VIN

Site internet : www.chvv.fr ; *courriel* : contact@chvv.fr



Illustration de CRESCENTIUS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION (Année 2017)

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION (Année 2017)

Personne physique : Nom, Prénom :

Personne morale :

Adresse :

Code postal : Commune : N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Diffusion du bulletin (cochez la case correspondante)

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Type d'adhésion souhaitée (cochez la case correspondante)

Adhésion au CBEH seul Adhésion au CHVV seul Adhésion au CBEH et au CHVV

Montant de la cotisation (reportez-vous aux tableaux ci-dessous) : €

Adhésion au CBEH seul ou au CHVV seul

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	15 €	20 €	
Cotisation normale	30 €	35 €	30 €
Cotisation bienfaiteur	45 €	50 €	45 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

Adhésion jumelée au CBEH et au CHVV

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	24 €	28 €	
Cotisation normale	48 €	51 €	48 €
Cotisation bienfaiteur	60 €	65 €	60 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

À détacher et à retourner, accompagné de votre règlement, au
Centre beaunois d'études historiques, 1 rue du Tribunal - 21200 Beaune